

# Forêt et pelouses de Lussac



Lettre  
d'information  
Natura 2000

n° 10 - 2024



Petits rhinolophes (MICHEL BRAMARD)

## Des chauves-souris suivies de près à Font-Serin !

Le site Natura 2000 « Forêt et pelouses de Lussac » a été désigné notamment pour la protection de plusieurs espèces de chauves-souris que l'on retrouve dans les cavités naturelles et les massifs forestiers du site.

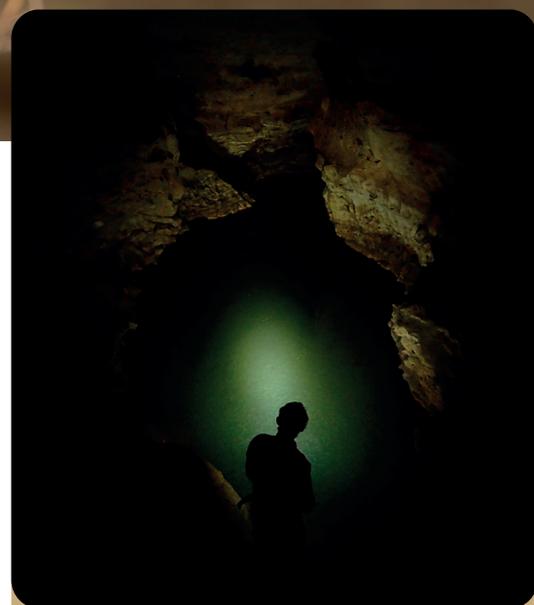
Près de la grotte de Font-Serin, des prairies, des pelouses calcaires et des haies sont entretenues, entre autres, par le Centre de plein air (CPA) de Lathus, propriétaire de parcelles, par le biais d'un contrat de gestion Natura 2000. Ces éléments du paysage sont essentiels au déplacement des chauves-souris, qui y trouvent également des insectes pour se nourrir. L'altération de leur territoire de chasse (prairies, bocage, zones humides, boisements), et la destruction de leurs gîtes sont les principales causes du déclin de ces petits mammifères ailés à l'échelle nationale. Pour tenter d'y remédier, un troisième plan national d'action (PNA) en faveur des chauves-souris est engagé de 2016 à 2025.

Dans le cadre de ce PNA et des objectifs de suivi des populations, Vienne Nature réalise des comptages depuis 2021 dans ce gîte souterrain. Durant la dernière session en janvier 2024, 26 individus ont été observés, parmi lesquels des petits rhinolophes, des murins à moustaches, des murins à oreilles échancrées et des grands murins.

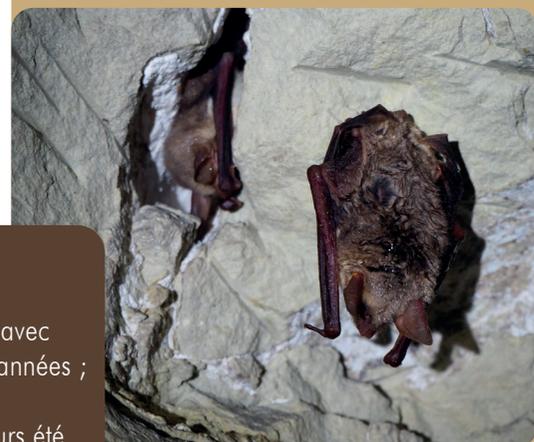
Depuis que les observations sont menées, nous pouvons noter quelques variations :

- Une possible hausse d'effectifs du **petit rhinolophe**, excepté en 2024 ;
- Une hausse possible du **murin à oreilles échancrées**, qui serait en adéquation avec l'évolution des effectifs nationaux, régionaux et départementaux depuis quelques années ;
- Une stabilisation des effectifs de **grand murin** ;
- Une baisse des effectifs du **murin à moustaches**, aucun individu n'avait d'ailleurs été réobservé en 2021, un seul depuis.

Ce comptage a été réalisé grâce au soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et à la collaboration du CPA de Lathus, propriétaire du site. Souhaitons qu'il puisse se pérenniser !



Lac souterrain de la grotte de Font-Serin (ALICE CHÉRON)



Grands murins (ELI BODIN)

# Quand agriculture rime avec biodiversité... la suite !

**S**ouvenez-vous, les élèves de 1<sup>re</sup> en Gestion des milieux naturels et de la faune (GMNF) du lycée agricole de Montmorillon avaient découvert la ferme de Mickaël Gueraud à Lussac-les-Châteaux en 2023, dans le cadre du programme « Agriculture et biodiversité » mené par la LPO.

Les lycéens avaient d'abord échangé avec l'éleveur ovin et bovin à propos de ses pratiques, identifié les éléments importants à conserver ou à mettre en place pour favoriser la biodiversité au sein de ses parcelles. Un premier chantier de construction et de pose de nichoirs s'était tenu en mai 2023.

Ils sont revenus en fin d'année pour poursuivre les aménagements et travaux envisagés.

Le 5 décembre, une demi-classe est intervenue sur les ailantes glanduleux d'une parcelle, une espèce ornementale évadée de nos jardins qui colonise une partie des pelouses calcaires du site. Munis de planes, des couteaux à deux manches, les élèves ont écorcé les troncs sur 30 cm de hauteur et 90 % de la circonférence. De cette manière, la sève élaborée ne circule plus vers les racines, mais les feuilles reçoivent toujours de l'eau. La vie de l'arbre est ralentie ; il se dessèche et tombe au bout de 1 à 3 ans (alors qu'une coupe engendre un stress chez l'arbre et l'apparition de nombreux rejets).

Ce même jour, ils ont débroussaillé et retiré des prunelliers et de jeunes chênes sur une autre parcelle afin de retrouver une flore riche et variée de pelouse calcaire.

*Les élèves ont relevé les éléments intéressants de la ferme, comme les vieux arbres à cavités, les prairies naturelles, les haies (MORGANE REVOL)*

*Le boisement d'ailante qui s'était formé a été écorcé pour tenter de l'affaiblir et de limiter dans un premier temps sa propagation (MORGANE REVOL)*

*Les élèves ont débroussaillé les prunelliers et tenté d'enlever un maximum de petits chênes qui recolonisaient la parcelle moins pâturée ces dernières années (MORGANE REVOL)*

Le 12 décembre, la seconde moitié de la classe est venue planter des fruitiers dans les parcelles de la ferme avec l'aide des Croqueurs de pommes de la Vienne. Des greffons de pommiers et de poirions avaient été prélevés par les Croqueurs en février et greffés sur des porte-greffes. Les sions ainsi obtenus, de jeunes arbres d'une année, étaient donc prêts. Les élèves les ont plantés au bord de certaines parcelles cultivées ou au milieu de prairies.

La greffe est un sujet qui a aussi beaucoup intéressé les habitants et agriculteurs du territoire. Plus d'une vingtaine de personnes ont répondu présent les vendredi 26 et samedi 27 janvier 2024 lors des ateliers de greffe d'arbres fruitiers organisés par la LPO en partenariat avec les Croqueurs, à Lussac-les-Châteaux.

Une première intervention en salle a permis de rappeler le principe de la greffe, en quoi cette pratique peut s'avérer intéressante pour la biodiversité et pour l'humain qui apprécie tout autant les fruits !

Le lendemain, les participants se sont entraînés à prélever des greffons de pommiers et de poirions au sein de la ferme de Mickaël, le tout sous le soleil et dans la bonne humeur. Puis, le 29 février, la greffe en elle-même a pu avoir lieu !



Les élèves ont planté de jeunes fruitiers à différents endroits de la ferme (MORGANE REVOL)



Une première présentation de la greffe, en salle, a rassemblé beaucoup de personnes à Lussac-les-Châteaux (STÉPHANE TROUBAT)



L'atelier de prélèvement de greffons, le lendemain (STÉPHANE TROUBAT)



Ce programme est financé en partie grâce aux fonds de la région Nouvelle-Aquitaine.

# Encore un coup de jeune pour des pelouses du site !

Début 2023, après des dizaines d'années sans entretien pastoral ni mécanique, une parcelle de 1 700 m<sup>2</sup> de pelouses calcaires proche de la grotte de Font-Serin a été débroussaillée dans le cadre d'un contrat Natura 2000.

Consciente que le coût des travaux n'est pas toujours simple à supporter pour les propriétaires, la LPO s'est proposée pour porter le contrat Natura 2000 afin d'entretenir cette parcelle sur le long terme. Une convention de gestion a été signée entre le propriétaire et la LPO pour fixer les modalités de ce partenariat.



Reprise de la végétation sur la parcelle six mois après le débroussaillage des buis (MORGANE REVOL)

Une entreprise est donc intervenue pour débroussailler les prunelliers et les buis présents, et faucher la végétation au sol. En effet, sur cette partie du site, l'absence d'éleveurs et de parcelles pâturées à proximité rend la gestion pastorale difficile. Dans l'attente d'une solution plus durable, il conviendra d'entretenir régulièrement la végétation de la parcelle pour la garder au stade herbacé recherché, riche en espèces végétales.

Retrouvez l'actualité des sites Natura 2000 du Montmorillonnais sur : <http://montmorillonnais.n2000.fr>



L'ascalaphe ambré vit dans les prairies ensoleillées et a un vol très rapide ! (JEAN-CLAUDE THIAUDIÈRE)



Flore rase des pelouses calcaires (MORGANE REVOL)



**Agir pour la biodiversité**



**Animatrice locale**  
chargée du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :

**Morgane Revol**  
morgane.revol@lpo.fr  
06 27 81 04 56

**LPO Poitou-Charentes**

25 rue Victor-Grignard - 86000 Poitiers

Tél. 05 49 88 55 22

Site internet : [lpo.fr/poitou-charentes](http://lpo.fr/poitou-charentes)